

Communiqué n° 24

À Lille, le 01/11/2016

Depuis un mois, la préfecture tente de faire accepter aux jeunes et aux associations ses propositions d'hébergement afin de procéder à l'expulsion du parc, pour des raisons d'urgence humanitaire et pour les "protéger du froid". La pression a été mise dans un premier temps à coups d'ultimatums, ensuite par des réunions à répétition. Il convient de rappeler que le parc existe depuis juin 2015, et que l'urgence a un hiver de retard. D'une part, il faut bien comprendre que le plan proposé par la préfecture ne s'inscrit que dans le dispositif départemental grand froid, temporaire, de novembre à mars, ensuite plus rien. D'autre part, ce dispositif est inadapté au suivi personnalisé des situations des occupants du parc (mineurs étrangers isolés ou demandeurs d'asile).

Dans les faits, sauf à avoir trouvé deux lieux et mandaté une association : l'AFEJI*, rien de sérieux et de tangible n'est garanti pour le suivi de ces personnes, avec ce plan. Que ce soit à Dunkerque ou à Cassel, en plus de la mise à l'écart du réseau lillois dans lequel ces jeunes sont parvenus à s'inscrire pour faire évoluer favorablement leur situation, aucune garantie pour l'accompagnement éducatif, scolaire et social. La pérennité du projet n'est pas assurée non plus : la préfète déléguée a clairement annoncé que cela ne durerait que le temps de la trêve hivernale. Ne faudrait-il pas lui rappeler que les procédures ne se règlent que très rarement dans un délai de cinq mois ? Que se passera-t-il en mars pour les jeunes toujours en recours ? Et quid des nouveaux arrivants ?

N'ayant que peu d'égard pour ces jeunes, leurs souhaits et leurs inquiétudes concernant leur avenir et leur projet de vie – et méprisant aussi l'ensemble du travail fait par les personnes qui les aident ou qui les soutiennent, la préfecture s'entête dans son bidouillage. Et c'est donc droit dans ses bottes qu'elle va prochainement consacrer son temps et ses moyens dans une opération de communication — un grand classique concernant les évacuations de camps — en organisant une visite guidée du futur centre d'hébergement de Cassel. Seront invités, les officiels, les jeunes et les associations désirant y participer, et un journaliste tout désigné de la Voix du Nord... Et pourquoi ne pas imaginer dans le bus affrété pour l'occasion, la voix d'un speaker annonçant : « Cassel, son mont, son moulin... et bientôt son foyer humanisé, isolé, à durée déterminée ». De plus, les affiches placardées un peu partout à Cassel (*photo ci-contre datant de ce jour*) semblent donner le ton quant à l'accueil réservé aux jeunes ... L'ambiance ne paraît pas être très conviviale !



Cette nuit, mardi 1^{er} novembre, de 3h à 4h30, la police nationale et la PAF (Police Aux Frontières) ont à nouveau procédé à un contrôle d'identité sous prétexte d'un recensement. Il est absurde de penser qu'un fichage puisse éclairer la situation ou apporter des solutions. La liste des jeunes dormant au parc ne cesse de fluctuer, le fichage réalisé cette nuit sera déjà obsolète le mois prochain. Chaque jour, des jeunes continuent d'arriver à Lille comme ailleurs. Mais alors qu'elle dit faire preuve de « bienveillance et d'humanité », la préfecture dans son habituel double jeu, continue son harcèlement et ses intimidations.

Parallèlement, cette proposition d'hébergement permet à la Métropole Européenne de Lille (MEL) de redemander l'expulsion du parc devant le tribunal administratif, le mercredi 9 novembre 2016 à 14h. Et oui ! Si les institutions ont du mal à s'accorder pour proposer une réelle politique d'accueil, elles ont l'air d'être à l'unisson quand il s'agit d'éloigner les jeunes pour ne pas rendre visible leur situation, en les mettant ainsi encore plus dans la galère.

Un plan d'action imaginé dans la précipitation, imposé et sous pression préfectorale, des contrôles de police de nuit et une possible expulsion du parc... L'enchaînement et l'impératif de ce calendrier sont tels que la pression mise sur les jeunes ne leur laisse pas beaucoup de choix.

Nous réaffirmons que des places de protection pour l'enfance et des places en CADA pour les demandeurs d'asile, doivent être créées pour TOUS les jeunes à la rue. Et tant qu'aucune prise en charge humaine, digne et pérenne ne sera proposée, nous continuerons de lutter !

Collectif des Olieux

**Pour information, l'AFEJI, est la structure qui propose le prix de journée (somme allouée par l'État, pour chaque personne prise en charge par un établissement) parmi les plus bas du "marché"- car malheureusement la misère et la détresse des personnes en grande difficulté sont aussi devenues une véritable économie sur laquelle surfent nos institutions dites républicaines. Et au rythme où s'orientent les politiques publiques chargées des "missions d'aides aux migrants", basées principalement sur des logiques comptables et des visions erronées, sécuritaires et de courts termes, elles vont bientôt pousser l'ensemble des associations souhaitant s'investir sur ses missions à s'aligner sur les centres de rétention, pour n'assurer que le gîte, le couvert, l'enfermement, et humanité oblige, un rendez-vous avec des bénévoles pour le suivi et l'accès aux droits !*